

## cas pratique ou commentaire ???

Par **audrey69**, le **27/02/2006** à **20:17**

Bonsoir,

Je voulais savoir si dans votre fac et pendant toutes vos années d' études vous aviez eu à plancher ( en TD et en exams ) plus sur des cas pratiques ou des commentaires d' arrêt et si cela vous convient.

Personnellement surtout des cas pratique ( en 4 année, j' ai du avoir 2/3 commentaires max en exam ) et je trouve ca plus judicieux mais plus difficile aussi...

Par **Yann**, le **27/02/2006** à **20:19**

Ca dépend surtout des matières. Les matières de droit public se prêtent moins à des cas pratiques que des matières de droit civil.

Par **audrey69**, le **27/02/2006** à **23:50**

Oui c' est sur mais je parle en règle générale...

Moi j' ai eu bien plus de cas pratique pendant mes quatre ans de fac, bon personnellement ca m' arrange ! Et puis je trouve ca intellectuellement parlant plus interessant.

Je suis en droit des aff et dans mes 3 matières à TD, à savoir suretés ( au fait quelqu' un connais les bouquins de Porchy Simon en civil ?? ) , DIPrivé et fiscal je n' ai que des cas pratique en général.

Par **Yann**, le **28/02/2006** à **09:46**

Moi je préfère les dissertations. [size=34:11311voh]Oui, je sais je dois bien être le seul[/size:11311voh]

Par **deydey**, le **28/02/2006** à **10:39**

[quote="Yann":1wbiicr6]Moi je préfère les dissertations. [size=34:1wbiicr6]Oui, je sais je dois bien être le seul[/size:1wbiicr6][[/quote:1wbiicr6]

pour ma part c'est pareil je préfère les disserations et pour le moment nous n'avons eu que peu de cas pratiques mais je sais que les cas pratiques me prennent bien la tête donc...

Par **Olivier**, le **28/02/2006** à **10:40**

[quote="Yann":u2t92bed]Moi je préfère les dissertations. [size=34:u2t92bed]Oui, je sais je dois bien être le seul[/size:u2t92bed][[/quote:u2t92bed]

Ben ça me dérange pas mais le droit c'st pas de la dissert quoi, les gens se foutent de la théorie quand tu dois les conseiller...

Désolé c'est mon côté CFPN qui ressort ^^

Par **deydey**, le **28/02/2006** à **10:43**

[quote="Olivier":3nk6yz8s][quote="Yann":3nk6yz8s]Moi je préfère les dissertations. [size=34:3nk6yz8s]Oui, je sais je dois bien être le seul[/size:3nk6yz8s][[/quote:3nk6yz8s]

Ben ça me dérange pas mais le droit c'st pas de la dissert quoi, les gens se foutent de la théorie quand tu dois les conseiller...

Désolé c'est mon côté CFPN qui ressort ^^[/quote:3nk6yz8s]

tu n'as pas tort remarque mais l'un n'empêche pas l'autre, [size=34:3nk6yz8s]du moins je l'espère[/size:3nk6yz8s]

Par **audrey69**, le **28/02/2006** à **13:42**

Je suis assez d' accord les dissert ne servent vraiment pas à grand chose et puis c' est toujours des sujets grandiloquents..

Par **Yann**, le **28/02/2006** à **14:12**

Allez me trouver un cas pratique intéressant en droit constitutionnel!

C'est une question de matière, en droit privé les cas pratiques sont plus utiles. Mais ça apprend pas à réfléchir autant qu'une dissertation. Il suffit généralement de rechercher un joli

raisonnement appris par coeur grace à Mr le chargé de td. (Provocateur moi?  or type unknown)

Par **audrey69**, le **01/03/2006** à **14:10**

[quote="Yann":1kjp2uyw] Mais ça apprend pas à réfléchir autant qu'une dissertation. Il suffit généralement de recracher un joli raisonnement appris par coeur grace à Mr le chargé de td.

(Provocateur moi? Image not found or type unknown)[/quote:1kjp2uyw]

Ben on doit pas avoir le même genre de cas pratique lol

Nous c' est tout sauf du recrassage c' est jamais aussi facile et carré que ce qu' on voit en cours !

C' est vrai que ca formate un peu la tête mais pour notre avenir c' est indispensable que nous soyons confrontés à des cas.

Pour le droit constitutionnel c' est clairrrrrrr MDR

Par **mathou**, le **02/03/2006** à **19:22**

[quote="Yann":193ruqes]Allez me trouver un cas pratique intéressant en droit constitutionnel![/quote:193ruqes]

Première année, premier semestre : feu notre professeur de constit' nous avait donné une

consultation pour un Etat qui venait de naître Image not found or type unknown J'en ai vu d'intéressants sinon, rédiger :P

des constitutions, conseiller des parlementaires... si si, c'est sympa Image not found or type unknown

Sinon, on a tjs eu moitié-moitié, et très peu de dissertations.